



# Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> février 2000  
Français  
Original : anglais

---

## Commission du développement durable

### Huitième session

24 avril-5 mai 2000

## Planification intégrée et gestion des terres

### Rapport du Secrétaire général

#### Additif

### Mise en valeur durable des montagnes\*

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–2	3
II. Progrès réalisés dans les principaux domaines d'activité. . . . .	3–28	3
A. Montagnes, développement rural et sécurité alimentaire . . . . .	4–8	3
B. Protection de la diversité biologique . . . . .	9–11	4
C. Eau douce . . . . .	12–14	5
D. Forêts . . . . .	15–18	6
E. Tourisme . . . . .	19–21	7
F. Changement climatique . . . . .	22–23	7
G. Culture et savoir traditionnel . . . . .	24–25	8
H. Activités de recherche . . . . .	26–28	8

---

\* Le présent rapport a été établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organe chargé de la coordination pour le chapitre 13 d'Action 21, conformément aux dispositions prises par le Comité interorganisations sur le développement durable. Il est le résultat de consultations et d'échanges d'informations approfondis entre organismes des Nations Unies, organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressées, divers autres organismes et particuliers.

III.	Progrès accomplis dans la mise en oeuvre du chapitre 13 .....	29-52	9
A.	Mesures aux niveaux national et régional.....	29-38	9
B.	Mécanismes interorganisations .....	39-40	10
C.	Grands groupes : mise en place de réseaux internationaux et régionaux .....	41-47	11
D.	Financement et mécanismes financiers .....	48-49	12
E.	Année internationale de la montagne .....	50-52	13
IV.	Questions et priorités nouvelles .....	53-58	13
A.	Conflits .....	53	13
B.	Interactions entre montagnes et plaines.....	54	14
C.	Politiques et législations.....	55	14
D.	Planification et gestion aux niveaux national et local .....	56	14
E.	Dangers et risques naturels.....	57	14
F.	Financement .....	58	14

## I. Introduction

1. Les écosystèmes de montagne regroupent un ensemble complexe de ressources naturelles étroitement interdépendantes dans l'espace et dans le temps. En règle générale, les montagnards tirent directement leurs moyens d'existence de bon nombre de ces ressources et tendent à les exploiter et à les gérer en associant plusieurs modes d'utilisation des sols, comme l'agriculture, la sylviculture et l'élevage. C'est la raison pour laquelle la mise en valeur durable des montagnes est directement liée à « la planification intégrée et à la gestion des terres », thème sectoriel retenu pour la session en cours de la Commission du développement durable. C'est dans cette perspective qu'a été établi le présent rapport qui fait le bilan des progrès accomplis dans l'application du chapitre 13 d'Action 21 (Gestion des écosystèmes fragiles : mise en valeur durable des montagnes) depuis le dernier rapport sur ce chapitre, présenté en 1997 (E/CN.17/1997/2/Add.12).

2. Au niveau institutionnel, la structure adoptée pour le chapitre 13 et les mécanismes mis au point ces dernières années pour promouvoir la collaboration et la coopération en vue de la réalisation de ses objectifs, ont contribué pour beaucoup à regrouper divers thèmes et principes d'action sectoriels, et à faire participer différents types d'institutions, y compris les ONG et les organisations gouvernementales et intergouvernementales. Le renforcement de la coopération intersectorielle et de la collaboration interinstitutions a donné lieu à de nombreuses initiatives répondant à des préoccupations à la fois de conservation et de développement.

## II. Progrès réalisés dans les principaux domaines d'activité

3. Le chapitre 13 contient deux grands domaines d'activité :

a) Acquisition et renforcement des connaissances sur l'écologie et le développement durable des écosystèmes de montagne;

b) Promotion du développement intégré des bassins hydrographiques et de nouvelles sources de revenu.

Bien que ces domaines d'action aient chacun leur importance propre, ils sont souvent traités ensemble dans une conception écosystémique de la mise en valeur durable des montagnes. La présente section examine brièvement les progrès accomplis pour les principaux thèmes relevant du chapitre 13.

### A. Montagnes, développement rural et sécurité alimentaire

4. Les communautés montagnardes, qui sont parmi les plus pauvres de la planète, se heurtent à un certain nombre d'obstacles majeurs au développement liés aux particularités de leur milieu : ressources foncières limitées, faible rendement des terres agricoles, isolement et carences de l'équipement et des infrastructures. L'insécurité alimentaire constitue un grave problème dans certaines régions de montagne et compromet sérieusement la réalisation d'autres objectifs de développement et de protection de l'environnement, d'où la priorité donnée dans le chapitre 13 à l'élimination de la pauvreté et la garantie de la sécurité alimentaire dans les régions de montagne.

5. Les régions de montagne sont l'habitat d'origine de plusieurs espèces cultivées jouant un rôle important parmi les ressources vivrières mondiales. Elles demeurent riches en ressources génétiques et offrent un vaste potentiel d'amélioration de l'agriculture et de la production alimentaire. Les liens existant entre la sécurité alimentaire et le développement rural dans les régions de montagne sont examinés sous divers angles, le but étant d'améliorer l'agriculture ainsi que la production, le stockage, la distribution et les échanges d'aliments. On citera notamment l'exploitation du vaste potentiel offert par les ressources végétales et animales; l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau; et la prise en compte de l'organisation sociale des communautés montagnardes.

6. L'agriculture et la production alimentaire devraient largement bénéficier des recherches effectuées en matière de diversité biologique dans les régions de montagne. Beaucoup d'efforts déployés actuellement pour améliorer la gestion des ressources en eau pour la production alimentaire s'appuient sur certaines techniques et pratiques traditionnelles. De nombreux pays ont commencé à inventorier et à évaluer ces techniques. À sa sixième session, la Commission du développement durable a traité à fond la question des ressources en eau et l'on peut escompter des progrès en matière de coo-

pération et de gestion aux niveaux national, régional et international.

7. L'élevage et la gestion du bétail dans les régions de montagne contribuent aussi pour beaucoup à assurer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales. Ces thèmes ont été en grande partie examinés lors du Colloque international sur l'élevage dans les systèmes de production de montagne (7-10 décembre 1999, Pokhara, Népal) qui a été organisé par le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD), l'International Livestock Research Institute (ILRI) et la FAO. Les questions relatives à l'évolution des modes d'élevage font l'objet d'un document d'information établi à l'intention de la Commission par la FAO.

8. S'agissant du développement rural et du développement économique en général, les communautés montagnardes estiment que l'on doit parvenir à un équilibre entre la conservation et le développement. Les écosystèmes de montagne devraient pouvoir offrir de bonnes conditions aux deux. En Europe, surtout en France, les municipalités de montagne ont toujours maintenu catégoriquement qu'il fallait mettre en valeur et exploiter de manière durable les ressources montagnardes, en particulier les forêts. L'Union européenne a pris de multiples initiatives qui ont servi non seulement à reconnaître l'importance des produits agricoles traditionnels locaux mais aussi à les protéger et à en faciliter la distribution. De nombreux pays en développement (par exemple le Mexique, la Bolivie, le Népal, le Pérou et le Yémen) se sont attachés à mettre en place des projets intégrés de gestion et de développement des bassins hydrographiques de montagne. Certains grands programmes régionaux permettent aujourd'hui aux populations locales de bénéficier de nouveaux moyens de subsistance durables dans les bassins hydrographiques de montagne, comme par exemple, le Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine (CONDESAN) dans les Andes, l'Initiative relative aux hauts plateaux africains du Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) et le programme complet de l'ICIMOD pour l'Hindu Kush, dans l'Himalaya. Ces programmes prévoient toute une gamme d'interventions, qu'il s'agisse de bonne gestion des ressources naturelles, de protection des processus écologiques fondamentaux, d'utilisation des techniques locales et de soutien au développement communautaire local en général dans le cadre des économies nationales.

## B. Protection de la diversité biologique

9. Les régions de montagne constituent des réservoirs importants mais fragiles de diversité biologique. Sous les tropiques, elles contiennent souvent une plus forte concentration de ressources génétiques que les écosystèmes forestiers de faible altitude, avec généralement des taux plus élevés d'espèces endémiques. Le principal problème, aujourd'hui, c'est de trouver le moyen de conserver et d'utiliser durablement ces ressources dans différents cadres, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. La situation varie beaucoup selon le contexte. Dans certaines régions, un développement économique accéléré peu soucieux de son impact sur l'environnement menace réellement la diversité biologique. Dans certains pays développés et pays en développement, la pauvreté croissante et l'accroissement démographique constant compromettent à long terme la survie d'espèces végétales et animales déjà menacées. Le commerce illégal d'espèces animales peut aussi avoir un fort impact dans certaines régions de montagne, et il est plus difficile à contrôler dans les zones montagneuses accidentées, qui sont souvent d'accès difficile.

10. Les zones protégées constituent un excellent moyen de conserver la diversité biologique dans les régions de montagne – près d'un tiers des sites naturels classés du patrimoine mondial sont des zones de montagne protégées. Si de nombreux pays mettent davantage l'accent sur la gestion des zones protégées, la création de parcs et d'aires protégées sans la moindre prise en compte des problèmes de développement rural conduit trop souvent à l'échec. Aujourd'hui, les exemples se multiplient de mesures novatrices intégrées de conservation de la diversité biologique, associant le développement humain et la protection des ressources naturelles, tout en offrant aux populations la possibilité d'une participation économique et autre à la gestion durable de la diversité biologique. Le réseau des zones de montagne protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ainsi que de nombreuses ONG internationales et nationales ont fait beaucoup pour promouvoir et faciliter cette approche. On peut mentionner les exemples ci-après :

a) Le programme commun UNU/PNUE/FEM sur la population, la gestion des terres et les changements écologiques établit des modèles participatoires et durables de gestion *in situ* de la diversité biologique agricole qui s'appuient sur les savoirs traditionnels des petits agriculteurs. Avec la participation des agri-

culteurs locaux, des sites de démonstration ont été créés dans les écosystèmes de montagne en Chine, au Ghana, en Guinée, en Jamaïque, au Kenya, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République-Unie de Tanzanie et en Thaïlande;

b) Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) finance actuellement des projets de protection de la diversité biologique dans les régions de montagne de près de 21 pays. Le projet Transcarpatas de conservation de la diversité biologique, qui bénéficie de la collaboration de la Pologne, de la Slovaquie et de l'Ukraine, suit une approche particulièrement novatrice formant du personnel et en faisant participer la population locale à des activités rémunératrices durables comme le tourisme, la sylviculture et la chasse. En 1998, ce projet a été salué par la communauté internationale en tant que première réserve de biosphère trilatérale relevant du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO;

c) Dans les montagnes de l'Altaï, en Asie centrale, une réserve de biosphère transfrontières est en cours de création comme suite à la Déclaration sur l'Altaï d'Urumqi. Elle comprend la région de l'Altaï en Fédération de Russie et de la Chine et des portions de l'est du Kazakhstan et de la Mongolie occidentale;

d) La Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD) a lancé un programme particulièrement important, le couloir biotique méso-américain, qui relie des zones protégées de montagne dans sept pays de la région. S'appuyant sur cette initiative, et sur d'autres projets de couloirs de montagne comme le projet Yellowstone-to-Yukon, la Wildlife Conservation Society, en collaboration avec l'UICN, a récemment lancé un programme ambitieux consistant à tracer un « couloir biologique des Amériques » le long de l'épine dorsale des deux continents, de la Terre de feu à l'Alaska, qui permettra de relier la série de zones protégées existantes;

e) Dans la région de l'Hindu Kush, dans l'Himalaya, l'ICIMOD administre un projet intitulé « Conservation de la diversité biologique dans les écosystèmes de montagne » qui prévoit des activités axées sur l'évaluation et la gestion de la diversité biologique et l'ethnobotanique appliquée. L'ICIMOD et le PNUE ont également mis au point deux modèles communs de gestion intégrée des écosystèmes himalayens;

f) The Mountain Institute (TMI) s'est également mobilisé dans le domaine des activités commu-

nautaires de conservation de la diversité biologique en appuyant notamment des programmes portant sur les régions de l'Himalaya situées au Népal, la région autonome chinoise du Tibet, en Inde et dans les Andes (Pérou et Équateur pour l'essentiel). Dans la région andine également, le Centre international de la pomme de terre (CIP) et le PNUE ont lancé une étude analytique de la conservation *in situ* de la diversité biologique;

g) Les efforts déployés pour créer un lien entre la conservation de la diversité biologique et les valeurs culturelles et spirituelles ont inspiré une initiative menée par l'UNESCO avec l'appui financier du Gouvernement allemand qui porte sur un projet intitulé « Sites naturels sacrés : l'intégrité culturelle et la diversité biologique ».

11. Un important travail de recherche est actuellement en cours à l'échelle mondiale en vue de dresser un grand bilan de la diversité biologique des montagnes. En 1999, le Programme « Diversitas » et l'Académie suisse des sciences naturelles ont mis en place un réseau et un projet de recherche sur l'évaluation de la diversité biologique des montagnes de la planète. Ces travaux de portée internationale devraient permettre d'élargir la masse des connaissances disponibles et de déterminer dans quels domaines il conviendrait de faire des recherches pour contribuer à terme à améliorer des secteurs comme la production alimentaire et pharmaceutique.

### C. Eau douce

12. Depuis quelques années, l'importance des régions montagneuses pour l'approvisionnement durable en eau douce de qualité est de plus en plus largement reconnue. En 1998, lorsqu'elle a examiné les approches stratégiques de la gestion de l'eau douce, la Commission du développement durable a souligné la nécessité d'adopter une approche intégrée de la gestion des eaux douces en privilégiant la dimension sociale, et a considéré les régions montagneuses et les autres écosystèmes fragiles comme étant des zones particulièrement fragiles « où il pourrait être nécessaire d'encourager les modes d'utilisation des sols adaptés aux conditions locales afin de protéger ou de régénérer les ressources en eau douce ». Un document intitulé « Montagnes du monde : châteaux d'eau du XXI<sup>e</sup> siècle », financé par la Suisse à l'intention de la Commission du développement durable à sa sixième session, présente diverses études de cas qui illustrent plusieurs questions et pro-

blèmes qui se posent dans ce domaine à travers le monde.

13. Plusieurs initiatives et mesures ont été prises aux niveaux national et régional pour planifier conjointement la mise en valeur et la conservation des principaux massifs montagneux et des bassins versants aux fins de la mise en valeur et du partage des ressources en eau. Dans le cas des États d'Asie centrale, on a souvent souligné l'importance de l'interdépendance des zones montagneuses et des zones arides en aval. Cette interdépendance est tout aussi importante ailleurs, par exemple dans les montagnes de Fouta Djallon, qui ont fait l'objet d'une conférence ministérielle des pays d'Afrique de l'Ouest axée sur l'appui aux efforts de conservation et de mise en valeur des grands bassins versants en vue de garantir la conservation et la gestion durable des ressources en eau pour l'ensemble de la région.

14. Un des aspects importants de l'utilisation de l'eau douce concerne la production d'énergie hydroélectrique dans les zones de montagne. Depuis quelque temps, les grandes centrales sont sujettes à controverse, la population étant de plus en plus consciente de leurs dangers potentiels pour la conservation de certains habitats précieux et uniques et des conséquences socio-économiques des déplacements de populations locales. C'est pourquoi, dans le cas de nouvelles centrales, on s'attache de plus en plus à en observer les retombées. On se rend aussi davantage compte que, dans certains cas, des petites unités décentralisées dans les zones montagneuses pourraient être préférables aux grandes centrales qui sont plus vulnérables. Ceci est particulièrement vrai dans les pays en développement et les zones à forte activité sismique. Cela étant, la production hydroélectrique dans les zones de montagne peut avoir des effets bénéfiques sur la gestion des bassins versants puisqu'elle peut stimuler les efforts de conservation notamment les programmes de protection des forêts ou de reboisement. Elle peut également avoir des effets positifs sur la production agricole par le biais de l'irrigation.

#### **D. Forêts**

15. On est plus conscient, depuis quelques années, de l'importance des forêts et des arbres dans les écosystèmes de montagne. C'est ainsi que le Forum intergouvernemental sur les forêts de la Commission du développement durable a appelé l'attention, à ses deuxième

et troisième sessions, sur la nécessité de porter un intérêt particulier aux forêts de montagne et des autres zones fragiles, compte tenu du rôle décisif qu'elles peuvent jouer. Les médias ont sensibilisé le public aux effets dévastateurs que pouvait avoir le déboisement de zones de montagne, par exemple les inondations catastrophiques qui ont eu lieu récemment en Chine et ailleurs dans le monde. Une téléconférence sur « les habitants, les forêts et les arbres des zones de montagne », organisée par le Forum de la montagne, a également contribué à faire mieux comprendre le rôle des forêts de montagne dans l'environnement, la société et l'économie. Cette conférence a permis de rapprocher les expériences des populations des montagnes du monde entier en vue de faire mieux connaître, dans le monde entier, l'importance des forêts et des arbres des zones de montagne, non seulement pour la population locale, mais aussi pour tous ceux qui vivent dans les plaines.

16. Des progrès ont été faits récemment dans la connaissance des forêts nébuleuses tropicales d'altitude, qui constituent un écosystème de montagne de plus en plus menacé. L'UICN, le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'UNESCO, le PNUE, le Centre mondial de la surveillance de la conservation de la nature et la section néerlandaise de l'UICN ont lancé en 1999 une initiative sur les forêts nébuleuses tropicales d'altitude, qui vise à un plus grand intérêt pour cet écosystème unique et à mobiliser davantage de fonds pour les programmes de recherche et développement. Le Programme hydrologique international de l'UNESCO élabore actuellement un document sur les forêts nébuleuses d'altitude pour sensibiliser davantage le grand public à cette question.

17. Les programmes forestiers nationaux, tels que définis par le Groupe intergouvernemental sur les forêts de la Commission du développement durable, qui s'est réuni de 1995 à 1997, montrent qu'il importe de prendre en compte les caractéristiques et les besoins spécifiques des forêts de montagne et des bassins versants essentiels. Il convient de renforcer, au niveau national, les synergies entre les différentes instances qui s'occupent de foresterie (Groupe intergouvernemental sur les forêts, Convention sur la diversité biologique, Convention sur la lutte contre la désertification, etc.) pour que les mesures prises en matière de foresterie dans les zones de montagne soient cohérentes et permettent d'optimiser les avantages potentiels de chacune de ces initiatives. Plusieurs pays de montagne ont

d'ores et déjà entrepris d'élaborer des programmes forestiers nationaux.

18. Dans la série de brochures d'information qu'il établit pour chaque session de la Commission du développement durable depuis 1997, le Gouvernement suisse a consacré une brochure à la question des forêts de montagne. Ce document sera présenté en marge de la huitième session de la Commission du développement durable.

## E. Tourisme

19. Le tourisme revêt désormais une grande importance pour les zones de montagne, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Comme l'a fait observer l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire, le tourisme est l'une des plus grandes industries du monde et l'un des secteurs économiques dont la croissance est la plus rapide. S'il est vrai qu'il peut avoir dans les zones de montagne des effets très positifs sur l'économie, il reste que, s'il n'est pas bien géré, ses conséquences environnementales et sociales peuvent être très néfastes. L'écotourisme se développe dans de nombreuses régions de montagne et offre la possibilité de diversifier les sources de revenus et les modes de subsistance de la population locale.

20. L'Assemblée générale a proclamé l'année 2002 à la fois Année internationale de la montagne et Année internationale de l'écotourisme. Lors des débats sur le tourisme, que la Commission du développement durable a eus à sa septième session, les délégations ont noté qu'il y avait des liens évidents entre la montagne et l'écotourisme et que les régions de montagne intervenaient pour une part non négligeable dans l'industrie du tourisme. « Ces écosystèmes isolés et fragiles d'une grande diversité biologique abritaient des cultures et des traditions tout à fait particulières, qui attiraient les touristes vivant dans un monde de plus en plus urbanisé<sup>1</sup> ».

21. Parmi les mesures prises à cet égard, on peut citer la mise au point d'un plan de gestion de l'écotourisme pour le parc national de Huascarán au Pérou, avec le concours du Mountain Institute, lequel appuie également des activités de conservation de la diversité biologique au Sikkim (Inde et Népal) par le biais de l'écotourisme et la création d'entreprises de village. Le Forum de la montagne a, pour sa part, organisé une

téléconférence à l'issue de laquelle il a publié un document intitulé « Community-based mountain tourism: practices for linking conservation and enterprise ». En coopération avec l'UICN, le Groupe de travail sur l'accès et la conservation de la World Mountaineering and Climbing Federation a organisé en mai 1998, à Barcelone (Espagne), un séminaire consacré aux moyens de surveiller, d'évaluer et d'atténuer les effets de l'alpinisme et des sports de montagne sur l'environnement. Suite à ce séminaire, le Groupe de travail étudie actuellement la manière de permettre aux collectivités des zones de montagne de tirer un maximum d'avantages économiques de l'escalade et de la randonnée.

## F. Changement climatique

22. On considère généralement que les écosystèmes de haute montagne sont particulièrement sensibles au réchauffement de la planète. De plus en plus, ils apparaissent comme des indicateurs utiles des effets du changement climatique, qui risquent d'être plus prononcés pour la végétation alpine que pour la végétation de plaine. L'intervention de l'homme, qui pourrait masquer les effets du changement climatique, est souvent négligeable dans les zones de haute montagne. La recherche effectuée en montagne sur le changement climatique a donc pris de l'ampleur et les autorités nationales s'intéressent davantage à la question. En Suisse, les effets potentiellement préjudiciables du réchauffement de la planète sur le tourisme d'hiver sont au coeur du débat sur cette question. Les chercheurs et les décideurs examinent de plus près les risques de réduction des chutes de neige dans les zones moins élevées, due à une hausse des températures hivernales, ce qui obligerait les stations de sport d'hiver à fermer leurs portes avec les énormes pertes économiques et les graves problèmes d'emploi que cela comporte.

23. Dans le domaine de la recherche, l'Université de Vienne vient de lancer le programme « Gloria », qui recherche les preuves d'une migration des plantes de montagne vers les zones plus élevées qui serait causée par le climat. Il s'agit actuellement de mettre en place, dans les écosystèmes de haute montagne, un réseau mondial d'observation, afin de contribuer à la mise en oeuvre de l'initiative relative aux montagnes du Programme international sur la géosphère et la biosphère, dont l'idée a été lancée lors d'un atelier tenu à Katmandou en 1996 puis adoptée en 1999. Quatre des

principaux projets du Programme international sur la géosphère et la biosphère, dont le projet sur l'utilisation des sols et l'évolution du couvert végétal exécuté conjointement avec le Programme international sur les dimensions humaines des changements planétaires, sont concernés par cette initiative.

### G. Culture et savoir traditionnel

24. On s'attache de plus en plus à recenser, évaluer, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et le savoir traditionnel des collectivités des zones de montagne. Ces activités peuvent soit être entreprises par des organisations internationales, soit s'inscrire dans le cadre des activités de développement rural en cours sur le terrain. Au Yémen, par exemple, un vaste projet sur la gestion des ressources de l'environnement, qui est exécuté avec l'aide du PNUD et de la FAO, vise à inventorier le savoir et les pratiques des communautés locales dans le domaine de la conservation de l'eau, du sol et des ressources végétales. Le Maroc, pour sa part, entreprend diverses activités en vue du développement économique et culturel des régions et des communautés de montagne, l'accent étant mis sur la dimension culturelle. Le projet interrégional pour la conservation et le développement concertés des zones de montagne (FAO/Italie) s'emploie avec succès à tirer le meilleur profit des ressources humaines locales et de leurs pratiques traditionnelles. Un important projet régional pour l'Asie, le projet de formation à la gestion concertée des bassins versants en Asie, exécuté par la FAO et financé par les Pays-Bas, a entrepris, en collaboration avec les gouvernements intéressés, d'inventorier et de mettre en pratique la somme immense de connaissances accumulées dans la région en matière de travail de la terre et de conservation des sols. Des initiatives similaires sont en cours en Afrique (dans le cadre de l'initiative sur les hauts plateaux africains du Centre international pour la recherche en agroforesterie et d'autres initiatives de l'Institut international de recherche sur l'élevage) et en Amérique latine (avec le Centre international de la pomme de terre et le Consortium de recherche-développement dans l'écorégion andine).

25. Les activités entreprises au titre de la Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial et dans le cadre du projet sur les écosystèmes de montagne du Programme intergouvernemental sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO font une large place au patrimoine culturel des collectivités des zones

de montagne. Les initiatives déjà prises par certains pays comme l'Italie, la France et le Kirghizistan dans le cadre des préparatifs et de la célébration de l'Année internationale de la montagne sont révélatrices de l'importance de la dimension culturelle des collectivités des zones de montagne pour tous les pays qui célébreront l'Année.

### H. Activités de recherche

26. Les activités entreprises en matière de recherche conformément au chapitre 13 ont récemment commencé à susciter plus d'attention. En 1996, l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) a créé une équipe spéciale sur les forêts et la mise en valeur durable des montagnes qui élabore un rapport sur les connaissances dans ce domaine, rapport qui devrait permettre d'orienter les activités de recherche-développement dans les années à venir. Une réunion interdivisions de l'IUFRO sur les écosystèmes forestiers et l'utilisation des terres dans les régions montagneuses s'est tenue à Séoul en septembre 1998.

27. La deuxième phase de l'Initiative sur les hauts plateaux africains du Conseil international de recherche en agroforesterie (ICRAF) est actuellement mise en oeuvre en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie et porte sur la recherche en matière de sécurité alimentaire et de création de revenus. C'est l'un des éléments de l'Initiative mondiale sur les montagnes du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI), un programme mondial de recherche écologique régionale pour le développement agricole durable des zones de montagne, conduit par le CIP au Pérou. Dans le cadre de son deuxième programme régional de coopération (1999-2002), le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD) continue d'entreprendre des travaux de recherche sur la gestion des ressources des montagnes et l'organisation sociale dans la région de l'Hindu-Kush et de l'Himalaya et sur d'autres questions internationales pertinentes relatives aux montagnes.

28. Le Système d'observation et d'information des Alpes (ISPRA) basé en Italie a exécuté, en 1997-1998, des projets portant sur les indicateurs environnementaux et socioéconomiques, les communications, l'information, les systèmes de recherche, les sources de données, l'élaboration d'un thésaurus et l'établissement de cartes. Dans le cadre du Programme sur

l'environnement et le climat, la Commission européenne mène dans les Alpes et d'autres chaînes montagneuses des travaux de recherche conjointe sur les effets de l'évolution des modes d'utilisation des terres sur les écosystèmes de montagne et sur les écosystèmes arctiques alpins. D'autres projets portent sur la réaction des lacs et des zones boisées de montagne à l'évolution de l'environnement, les effets du changement climatique sur les cours d'eau dans les Alpes et l'Arctique et la désertification des montagnes dans la région méditerranéenne. Le «Mountain Institute» a créé un centre de recherche et de démonstration spécialisé, récemment désigné comme station biologique sur le terrain, dans son centre de recherche sur les régions de haute montagne de Spruce Knob en Virginie occidentale (États-Unis d'Amérique).

### **III. Progrès accomplis dans la mise en oeuvre du chapitre 13**

#### **A. Mesures aux niveaux national et régional**

29. L'un des plus importants défis que posait la mise en oeuvre du chapitre 13 était de traduire les idées et concepts du développement durable des montagnes en mesures concrètes, en particulier aux niveaux national et local. Le succès réel de la mise en oeuvre du chapitre 13 sera jugé à l'aune des résultats concrets et durables obtenus sur le terrain et qui ont un effet positif sur la vie des habitants des montagnes.

30. Des progrès ont certes été enregistrés dans cette voie mais le rythme et l'étendue des mesures prises sont restés en deçà de ce qu'il faut pour surmonter effectivement et convenablement les difficultés. On peut toutefois noter comme exception le cas du Mexique, l'un des premiers pays à s'engager, au plan national, à élaborer un programme de mise en valeur durable des montagnes. Ce processus, qui a bénéficié de l'appui du Programme de coopération technique de la FAO, a commencé en 1997. Il a englobé tous les éléments d'un programme national de développement durable des montagnes, notamment la participation de toutes les parties intéressées, la formation et le renforcement des capacités à différents niveaux ainsi que le développement grâce à des activités pilotes.

31. La Chine a récemment consacré plus de ressources et d'attention à la mise en valeur et à la conservation des montagnes, avec des résultats positifs sur le terrain. En 1996, un important projet national de démonstration sur la mise en valeur intégrée des montagnes d'une durée de trois ans a été lancé dans 114 départements et 30 provinces en Chine et se poursuit activement avec la participation directe de 11 ministères et de la Banque de Chine qui sont chargés de la coordination. En Fédération de Russie, le cadre institutionnel pour les questions liées aux montagnes a évolué avec la création de l'Institut pour le développement durable des montagnes à l'Université d'État du Nord Caucase à Vladikavkaz. On y a également adopté une loi sur la montagne en 1998.

32. Le premier rapport sur le projet interrégional FAO/Italie pour la conservation et le développement concertés des zones de montagne a été présenté à la troisième session de la Commission en 1995. Ce projet a considérablement contribué à faire mieux connaître et comprendre comment appliquer des méthodes participatives et une approche intégrée en matière de gestion des bassins versants pour assurer la conservation et la mise en valeur des régions montagneuses. L'impact de cette expérience s'est déjà étendu à des zones au-delà de celles couvertes initialement par le projet. Au Burundi par exemple, 12 des 16 provinces du pays ont actuellement recours à la planification participative pour la gestion intégrée des bassins versants en s'inspirant de l'expérience initiale du projet et cette démarche a été institutionnalisée au niveau du ministère responsable.

33. En Europe, le thème principal de la vingt et unième session du Groupe de travail FAO/Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne, qui a eu lieu à Marienbad (République tchèque) du 6 au 11 octobre 1998, a été l'aménagement des bassins versants. Parmi les autres activités importantes, on peut également citer une série de séminaires organisés par EUROMONTANA en 1999 [Saint-Étienne (France), Victoria Gasteiz (Espagne) et Cracovie (Pologne)] sur les produits de grande valeur et la mise en valeur durable des montagnes, qui ont regroupé les associations de montagnards de 20 pays. Une conférence doit se tenir à Trente (Italie) en mars 2000.

34. En Afrique, des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines, y compris la réalisation d'activités de gestion participative des bassins versants au Maroc

dans le cadre d'un projet PNUD/FAO et l'élaboration d'une stratégie nationale pour la conservation et la mise en valeur des zones de montagne. Les efforts entrepris dans la région du Fouta Jalon en vue de la mise en valeur et de la gestion intégrées des ressources des hauts plateaux visent à protéger les ressources en eau des fleuves de l'Afrique de l'Ouest qui prennent source dans ce massif. D'autres activités sont entreprises en Afrique centrale, en Afrique de l'Est et en Afrique australe ainsi qu'à Madagascar en matière de conservation et de mise en valeur des montagnes. La conférence sur les monts Rwenzori, organisée et accueillie par l'Université Makerere à Kampala (Ouganda) en 1996, a été une importante initiative africaine sur les montagnes. Un centre de documentation sur la montagne a depuis été créé à l'Université Makerere.

35. En Asie, d'importantes activités ont été entreprises dans le cadre d'initiatives régionales bénéficiant d'un contexte institutionnel favorable. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD) a poursuivi ses activités de recherche-développement dans la région de l'Hindu-Kush/Himalaya, outre l'appui vigoureux apporté à la mise en place de réseaux déjà présentés. Il convient de mentionner le projet sur la dynamique des populations et des ressources, une initiative multidisciplinaire de gestion de bassins versants mise en oeuvre dans quatre pays partenaires de l'ICIMOD, d'ouest en est dans l'Himalaya. Ce projet est exécuté dans les zones où une forte pression s'exerce sur les ressources naturelles et vise, grâce au contrôle et à une meilleure compréhension de divers processus, à élaborer des directives pour la définition de politiques et programmes dans ce domaine. Au Pakistan, une nouvelle stratégie de conservation de l'Himalaya dont le champ d'application va des sommets à la zone côtière au Bangladesh est actuellement mise en oeuvre avec l'appui de l'UICN.

36. Le Conseil international pour la recherche pédologique et la gestion des sols appuie les travaux menés en Asie en vue de l'élaboration de méthodes et de concepts permettant de faire face aux problèmes urgents de la dégradation des sols, y compris ceux des terrains en pente ou montagneux, en particulier pour la gestion durable des versants. En Asie, les activités du Centre régional de formation forestière communautaire (RECOFTC) continuent de favoriser la foresterie communautaire et la mise au point de méthodes participatives et d'instruments pour les zones de montagne,

notamment grâce à l'élaboration de programmes d'enseignement et de matériel didactique.

37. En Amérique latine, des progrès ont dans l'ensemble été accomplis en matière de mise en valeur durable des montagnes grâce à divers programmes et projets régionaux bénéficiant de l'appui et de l'assistance du CIP, du Consortium de recherche-développement dans l'écorégion andine (CONDESAN), de la FAO et de certains donateurs et organisations non gouvernementales. L'Association pour les montagnes andines a organisé, en décembre 1998 à Quito (Équateur), un important colloque sur la mise en valeur durable des montagnes dans la région, au cours duquel des chercheurs, des praticiens et des représentants des donateurs ont examiné toute une gamme de questions et contribué à orienter les activités futures. L'expérience mexicaine déjà mentionnée en matière de planification nationale pour les zones de montagne a maintenant été portée à la connaissance des autres États membres du Réseau de coopération technique sur la gestion des bassins versants appuyé par la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes afin d'encourager des initiatives semblables dans la région.

38. Malgré les progrès tangibles réalisés depuis 1997, on pense généralement qu'il faut intensifier les mesures et la coopération en vue d'entreprendre des activités de mise en valeur et de conservation des montagnes propres à engendrer des changements significatifs au niveau de la communauté et des ménages. Si la sensibilisation revêt toujours une importance, il n'en demeure pas moins que de nombreux pays doivent renforcer leurs capacités et bénéficier d'une assistance technique pour pouvoir traduire en activités concrètes les concepts du chapitre 13. En outre, il existe des lacunes graves dans les connaissances et les informations concernant l'étendue des progrès réalisés, en particulier au niveau national.

## B. Mécanismes interorganisations

39. La collaboration et la coopération interorganisations, clefs de voûte des activités d'appui au chapitre 13, se sont poursuivies et renforcées. Deux réunions du Groupe interorganisations sur les montagnes, auxquelles ont participé des organismes des Nations Unies et d'autres organisations et dont la FAO a assuré la coordination, se sont tenues en mars et en octobre 1999 et ont porté sur les préparatifs de l'Année internationale de la montagne. La composition du Groupe a été élar-

gie à d'importants opérateurs des secteurs qui n'étaient pas initialement représentés lorsque celui-ci a été créé en 1994. Le Groupe continue de jouer un rôle directeur et consultatif important pour la mise en oeuvre du chapitre 13 et l'Année internationale de la montagne. Il a permis de mettre en place de nouveaux partenariats novateurs entre les organisations non gouvernementales, les organisations intergouvernementales et les gouvernements et a suscité davantage de mesures et d'intérêt dans les domaines ayant une importance stratégique pour la mise en oeuvre du chapitre 13.

40. La FAO, en sa qualité de maître d'oeuvre du chapitre 13 et du fait de son mandat récemment élargi de chef de file pour l'Année internationale de la montagne<sup>2</sup>, a relancé les activités de son groupe de travail interdépartemental sur la montagne. Ce groupe tient des réunions spéciales pour fournir un appui pluridisciplinaire à la recherche de solutions aux problèmes et questions liés à la mise en valeur et à la conservation des montagnes et veille à ce que toute la gamme des connaissances et des ressources de la FAO – en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté, de développement rural et de conservation des ressources naturelles – soit pleinement mobilisée à cet égard.

### **C. Grands groupes : mise en place de réseaux internationaux et régionaux**

41. Dans l'ensemble, les progrès les plus importants accomplis récemment dans la mise en oeuvre du «programme d'action pour la montagne», comme sont souvent désignées les questions soulignées au chapitre 13, ont été enregistrés dans le domaine de l'établissement de réseaux et de l'échange d'informations. Le Forum de la montagne créé en 1995 est devenu le principal mécanisme institutionnel d'établissement de réseaux sur les montagnes. Il compte plus de 1 300 membres pour le seul volet mondial – sans compter ceux qui souscrivent exclusivement à l'un des volets régionaux du réseau. Le Forum continue de se développer, essentiellement grâce à la décentralisation qui a permis la création d'antennes régionales en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine, en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord. Des antennes sous-régionales existent également dans plusieurs régions. Ce réseau a permis de mieux faire prendre conscience des questions critiques concernant la montagne et a favorisé un appui mutuel au renforcement des activités au niveau local. Le Forum offre divers services, notamment des confé-

rences par voie électronique, des listes de sujets de discussion, une bibliothèque et un centre de documentation en ligne, des services d'information aux membres et un calendrier actualisé d'événements importants liés à la montagne.

42. Au niveau international, une importante conférence sur la montagne dénommée «Forum mondial sur la montagne» se tiendra en France en juin 2000. Elle devrait donner l'occasion principalement aux représentants des communautés montagnardes du monde entier de se rencontrer, d'examiner les questions d'intérêt commun et de mettre en place des réseaux en vue de poursuivre les échanges.

43. Au niveau régional, diverses activités sont entreprises en vue de mettre en place de nouveaux réseaux novateurs sur la montagne et des mécanismes de collaboration, et de renforcer les mécanismes existants. En Amérique latine, l'Association pour les montagnes andines, créée avec l'aide de l'ONU, participe de plus en plus activement à la mobilisation des universitaires, éducateurs et chercheurs andins en vue de trouver des solutions aux questions liées à la mise en valeur durable des montagnes. Le groupe a organisé en décembre 1998 à Quito (Équateur) un important colloque, auquel ont participé non seulement les membres ordinaires mais aussi des représentants d'organismes de développement et de conservation travaillant sur le terrain.

44. En Afrique, les principaux problèmes, besoins et domaines d'activité concernant les montagnes et les hauts plateaux n'ont pas été assez bien mis en évidence et gagneraient à être mieux connus. Toutefois la situation est en train de s'améliorer progressivement grâce aux initiatives gouvernementales et non gouvernementales qui ont été lancées dans différentes régions montagneuses et zones de hauts plateaux, notamment le Maghreb et la région du Fouta Djallon, en Afrique. L'Association pour les montagnes africaines, qui créée en 1987 avec le concours de l'Université des Nations Unies, a pour mission d'étudier, dans une perspective africaine les écosystèmes montagneux, poursuit et diffuse activement des travaux de recherche-développement consacrés aux montagnes d'Afrique. L'avènement le plus marquant intervenu récemment en matière de coopération et d'établissement de réseaux a consisté en la mise en place, lors d'un atelier tenu en août 1999 avec la participation des principales organisations et parties concernées, d'une antenne africaine du Forum de la montagne. Cet événement a marqué l'aboutissement d'un processus de longue haleine ap-

puyé par la FAO, le PNUE, l'Institut international de recherche sur l'élevage et le Conseil international de recherche en agroforesterie lequel, en vertu d'un accord initial, accueillera, à titre provisoire l'antenne africaine. Les objectifs les plus immédiats sont les suivants : trouver des moyens de financement qui permettent de subvenir aux besoins du réseau régional susmentionné et parvenir à une meilleure connaissance et à une meilleure compréhension du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les organismes africains chargés des montagnes.

45. L'Amérique du Nord a connu une situation analogue jusqu'à récemment lorsqu'un atelier similaire à celui qui avait eu lieu en Afrique a été organisé au Canada, en septembre 1999, au Banff Centre for Mountain Culture pour préparer une importante réunion sur les montagnes d'Amérique du Nord et la mise en place d'une antenne régionale du Forum de la montagne devant couvrir le Canada, les États-Unis et le Mexique.

46. En Europe, la constitution de réseaux consacrés aux problèmes de la montagne a pris beaucoup d'ampleur durant ces dernières années. Le Forum européen de la montagne qui a été créé en 1998 avec le concours du Gouvernement suisse et de l'Union intergouvernementale pour la conservation de la nature et de ses ressources a connu une croissance rapide et comptait près de 300 membres à la mi-septembre 1999. Ce réseau couvre des chaînes montagneuses qui s'étendent d'un bout à l'autre de l'Europe et possède des antennes locales décentralisées dans les Carpathes, le Caucase, les montagnes méditerranéennes et les montagnes d'Europe occidentale et centrale. Dans un passé récent, le problème des forêts de montagne était traité au niveau européen essentiellement dans le cadre du processus de suivi des décisions prises lors de la Conférence ministérielle (européenne) pour la protection des forêts en Europe. Ce processus est aujourd'hui conduit par l'Observatoire européen des forêts de montagne qui oeuvre en collaboration avec la FAO et l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO).

47. En Asie, le principal outil d'échanges relatifs aux montagnes a été le réseau Asie-Pacifique d'action pour les montagnes qui fonctionne depuis le début de 1995 et compte près de 400 membres officiels. Son secrétariat a son siège à l'ICIMOD à Katmandou (Népal). Il a organisé plusieurs consultations, conférences et réunions régionales consacrées à la mise en valeur durable des montagnes. Il mène également différentes acti-

vités de constitution de réseaux et d'échange d'informations (création d'un site Web, établissement d'une liste de discussion électronique, publication d'un bulletin semestriel, etc.). Il organisera sous peu sa première conférence électronique régionale et a lancé un programme de microfinancement destiné à faciliter le renforcement des capacités de la région en matière de constitution de réseaux et d'échange d'informations. En outre, il prête son appui à une initiative qui vise à renforcer les capacités des républiques nouvellement indépendantes d'Asie centrale en matière de constitution de réseaux, aux fins de la mise en valeur durable des montagnes. Dans la Fédération de Russie, le programme intergouvernemental sur l'homme et la biosphère (MAB-6) parrainé par l'UNESCO a continué d'apporter une contribution à l'établissement de réseaux et à l'échange d'informations; à noter également la première version en langue russe de la *Eurasia Mountain Newsletter* qui a été distribuée à quelque 200 abonnés.

#### **D. Financement et mécanismes financiers**

48. Les investissements consacrés à la mise en valeur durable des zones montagneuses restent insuffisants, au niveau tant des dépenses publiques internes qu'à l'aide publique au développement. Pour obtenir des fonds qui permettent de répondre plus directement aux besoins et aux problèmes des régions montagneuses, il faudrait faire appel à des mécanismes mondiaux et régionaux tels que le Fonds pour l'environnement mondial et les banques régionales de développement, au lieu de recourir à des modes de financement plus traditionnels qui se contentent d'inclure les zones montagneuses parmi les autres objectifs des initiatives de développement prises au niveau national. En outre, il faudrait voir s'il serait possible de recourir à des approches plus novatrices comme celle qui consiste à annuler certaines dettes en échange d'un effort en faveur de la conservation de la nature, formule qui s'est déjà avérée très utile et très pratique.

49. Les mécanismes et les mesures d'incitation à caractère financier suscitent un intérêt accru. Bon nombre des consultations tenues lors de la période considérée ont été consacrées au problème des disparités entre les plaines et les montagnes. En fait, il faudrait que les activités de mise en valeur et de conservation des montagnes soient financées non seulement aux niveaux mondial, régional et national, mais aussi et c'est là une

condition particulièrement importante, au niveau communautaire, de manière à soutenir les activités de conservation des bassins versants, à financer la construction d'infrastructures qui puissent faciliter l'accès aux communautés locales, améliorer les moyens de communication qui les relient les unes aux autres et favoriser le développement rural général, au niveau local.

## **E. Année internationale de la montagne**

50. Une des décisions politiques les plus importantes concernant les montagnes qui ait été prise depuis 1997 a été la résolution 53/24 de l'Assemblée générale en date du 10 novembre 1998, dans laquelle l'Assemblée proclamait l'année 2002 Année internationale de la montagne. L'adoption de cette résolution a aidé à placer les questions essentielles dont traite le chapitre 13 sous les feux de l'actualité et a offert une occasion sans précédent de mettre en oeuvre une politique pratique et concrète de mise en valeur durable des montagnes, qui puisse avoir un effet concret sur les habitants des zones montagneuses. L'Assemblée a invité la FAO à jouer le rôle de chef de file pour l'Année internationale de la montagne, en collaboration avec les gouvernements, le PNUE, le PNUD, l'UNESCO, et les autres organismes concernés des Nations Unies. Elle a également encouragé tous les gouvernements, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à profiter de l'Année internationale de la montagne pour faire mieux percevoir l'importance de la mise en valeur durable des montagnes et demandé aux trois entités susmentionnées ainsi qu'au secteur privé de verser des contributions volontaires à titre d'appui à l'Année. Un rapport du Secrétaire général consacré à l'état d'avancement des préparatifs de l'Année internationale de la montagne devrait lui être présenté à sa cinquante-cinquième session.

51. Les préparatifs de l'Année ont commencé peu de temps après l'adoption de la résolution, lorsque la FAO a convoqué la cinquième réunion du Groupe spécial interorganisations sur les montagnes afin d'amorcer une réflexion sur les activités à envisager dans le cadre de ces préparatifs. La réunion s'est tenue avec la participation de 13 organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que de représentants permanents d'États membres de la FAO et de nombreux observateurs. Elle a permis d'aboutir à de très nombreux éléments de programmes dont il sera dûment tenu

compte lors des préparatifs de l'Année. Comme on prévoyait que les fonds mis à disposition par les organismes internationaux ne suffiraient pas à couvrir les besoins, on a préconisé l'adoption d'une formule mixte conjuguant financement public international, financement bilatéral et multilatéral ainsi qu'interventions et initiatives privées. Il a été convenu d'établir un document de réflexion visant à expliciter la stratégie, la démarche et le contenu d'ensemble du programme.

52. À la suite de cela, la FAO a établi un projet de document de réflexion qui a été examiné lors de la sixième réunion du Groupe interorganisations qui a eu lieu à Cuzco (Pérou) le 2 octobre 1999. Pour définir le contexte de l'Année internationale, on s'est inspiré du chapitre 13 d'Action 21, tandis que le document de réflexion susmentionné décrit en détail les objectifs, le cadre institutionnel, les thèmes, les structures d'encadrement et les activités principales de l'Année et détermine le montant des fonds qui devront être recueillis. On a estimé que le total des fonds extrabudgétaires nécessaires au financement du programme de base géré par la FAO qui doit être exécuté dans le cadre de la célébration de l'Année, était de l'ordre de 5 millions de dollars des États-Unis. On a insisté sur la nécessité d'obtenir l'appui des gouvernements donateurs.

## **IV. Questions et priorités nouvelles**

### **A. Conflits**

53. Ces derniers temps notamment, les zones de montagne ont été de plus en plus fréquemment le théâtre de conflits sociaux, d'affrontements ethniques et de guerres. Cette situation résulte d'une série de facteurs très complexes. En effet, les conflits qui surviennent dans les zones montagneuses peuvent être imputables à des causes aussi diverses que la pauvreté, les tensions ethniques, la lutte pour de rares ressources, voire l'isolement géographique qui font de ces zones d'éventuels sanctuaires pour les groupes d'opposition armés. Les efforts de conservation et de mise en valeur durable sont souvent compromis par des situations de ce type. D'où l'importance que revêtent les problèmes de sécurité et de règlement des conflits. L'Année internationale de la montagne est en fait l'occasion idéale d'aborder cette question dans la mesure où la promotion de la paix internationale compte parmi les principaux concepts à l'origine de la célébration des années internationales.

## **B. Interactions entre montagnes et plaines**

54. Les zones montagneuses sont des systèmes ouverts qui entretiennent des relations étroites avec les régions avoisinantes. On est de plus en plus conscient de l'importance et de la complexité des liens qui unissent ces zones aux plaines. Ces interactions sont à multiples facettes et comportent des aspects non seulement écologiques mais aussi économiques, sociaux et politiques. Ces dernières années, si l'on a acquis une vaste expérience des aspects écologiques, on a en revanche largement négligé les autres aspects. Il faudrait faire un effort considérable pour acquérir une meilleure connaissance de ces liens, de façon à mieux garantir les droits des différentes parties concernées dans un bassin versant donné, à offrir davantage de possibilités à ces parties, à prêter un appui accru aux groupes chargés de la gestion des bassins versants, à différentes échelles, et à faciliter l'élaboration de politiques intégrées de gestion des bassins hydrographiques.

## **C. Politiques et législations**

55. Pour appuyer et promouvoir au niveau local les mesures prises en faveur de la mise en valeur durable des montagnes, il faudrait élaborer, notamment à l'échelon national, des mécanismes juridiques adéquats. Bien que de nombreux pays aient adopté des lois et des politiques qui ont un impact sur leurs zones montagneuses, rares sont ceux qui, jusqu'ici, se sont dotés de politiques ou de lois qui traitent spécifiquement de la situation et des problèmes propres aux régions montagneuses et à leurs habitants. Au niveau national, il faudrait des cadres politiques et juridiques qui tiennent compte des droits de propriété locaux, préconisent l'imputation intégrale des coûts des biens et des services en provenance des zones montagneuses, assurent une protection adéquate des écosystèmes fragiles et des sites sacrés, préservent les connaissances traditionnelles par la voie de droits de propriété intellectuelle, etc. Aux niveaux international et régional, on aurait besoin d'instruments juridiques plus solides pour établir une coopération transfrontière qui permette de promouvoir le développement humain et améliorer la conservation des écosystèmes dans les zones à cheval sur plusieurs frontières politiques. Les cadres politiques régionaux ont aussi un rôle important à jouer à cet égard et devraient être renforcés plus avant dans la foulée des consultations intergouvernementales régio-

nales qui ont eu lieu dans la plupart des régions depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

## **D. Planification et gestion aux niveaux national et local**

56. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, bon nombre d'initiatives touchant à la mise en valeur des montagnes ont été prises en faveur des communautés locales. Toutefois une des tâches les plus urgentes et les plus ardues consiste à développer les activités de conservation et à encourager la planification des cadres de gestion des bassins hydrographiques et d'aménagement des montagnes aux niveaux national et local. Il faudrait à l'avenir concevoir de manière plus systématique des programmes de mise en valeur des zones montagneuses qui puissent conduire à l'élaboration, dans le cadre d'approches participatives et décentralisées, de programmes locaux de développement communautaire.

## **E. Dangers et risques naturels**

57. Les risques naturels auxquels sont exposées les zones montagneuses (inondations, glissements de terrain, avalanches, éruptions volcaniques, etc.) ont suscité un intérêt accru ces dernières années et pourraient avoir été accentués par le phénomène El Niño/oscillation australe. L'impact que les activités humaines peuvent avoir sur ces risques est une question très largement débattue. Cependant, il est clair que les régions de montagne sont de plus en plus exposées à des dangers qui, dans les pays industrialisés, sont essentiellement imputables au développement croissant des infrastructures et, dans les pays en développement, sont dus à la pression démographique et à l'expansion de certaines activités dans des zones à risques. Il reste encore beaucoup à faire si l'on veut mieux connaître et mieux gérer ces risques.

## **F. Financement**

58. Comme on l'a déjà vu ci-dessus, le principal obstacle à la réalisation des objectifs définis au chapitre 13 est le manque de fonds. Pour répondre aux besoins des régions montagneuses et de leurs habitants, il faudrait des moyens de financement bilatéral, multila-

téral et privé bien plus vastes que ceux dont on dispose actuellement. Un regain d'efforts concertés au niveau national permettrait de dégager des ressources supplémentaires. Jusqu'ici, les organismes et pays donateurs qui ont financé la majeure partie de l'aide à la mise en valeur des zones montagneuses ont été relativement peu nombreux. L'Année internationale de la montagne offre l'occasion de se procurer durablement les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en oeuvre effective d'une politique de mise en valeur et de conservation durables des montagnes.

#### *Notes*

<sup>1</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 9 (E/1999/29), chap. I, sect. C, décision 7/3, annexe, par. 10.*

<sup>2</sup> Voir la résolution 53/24 de l'Assemblée générale, en date du 10 novembre 1998, par. 2.

---